

Ecrit par Linda Mansouri le 24 janvier 2022

Ventoux sud : le compostage, terreau de bonnes habitudes



Depuis mi-décembre, la collectivité <u>Ventoux sud</u> a lancé la phase d'expérimentation de zones de compostage partagé sur deux communes pilotes : Sault et Mormoiron.

« A ce jour, on estime que plus des 3/4 des déchets contenus dans une poubelle n'y a pas sa place », alerte la collectivité qui a inauguré les deux zones en grande pompe ce mois de janvier. Ces sites seront suivis et animés par l'association <u>le Cercle des poubelles disparues</u> formée par les salariés en transition de l'<u>Université Populaire Ventoux</u>. A l'heure des gaspillages au cœur des foyers et dans l'industrie, le projet vise à mettre en place un outil de gestion des biodéchets pour les habitants du territoire et proposer des solutions pour les personnes n'ayant pas de possibilité de composter dans leur jardin. Les zones seront déployées sur l'ensemble des autres communes jusqu'en décembre 2023.

A ce jour, une vingtaine de personnes utilisent les zones de compostage partagé et apportent leur déchets de cuisine dans les bioseaux distribués par l'intercommunalité. Les premières quantités de



Ecrit par Linda Mansouri le 24 janvier 2022

biodéchets seront évaluées d'ici 2 à 3 mois, « mais l'accueil des habitants et le remplissage des bacs d'apport sont déjà très encourageants », se réjouit la collectivité.



Inauguration du compost à Mormoiron. Crédit photo: Ventoux Sud

Les objectifs de cette opération sont multiples : une meilleure appropriation des consignes de tri et de compostage par les habitants du territoire ; une réduction du tonnage des ordures ménagères visant à faire des économies ou la mise à l'emploi potentielle de 18 demandeurs d'emploi du territoire pendant 3 ans. Enfin, le compostage répond aux exigences de la réglementation qui impose un objectif de global de généralisation du tri des biodéchets d'ici à 2023.

Les partenaires ont été nombreux à coconstruire ce dispositif. Les maires et les référents déchets ont trouvé des lieux en cœur de village propices à l'installation des composteurs, les services techniques des communes ont été formés pour le bon fonctionnement des sites. Le service communication des communes a travaillé conjointement avec la collectivité pour diffuser l'information à tous les habitants. Parmi les partenaires financiers, l'<u>Ademe</u> a contribué à la mise en place de la gestion de proximité des bio déchets sur les 11 communes de la collectivité. Le <u>FSE</u>, l'Etat, la Région Sud, le Département, <u>la MSA</u> se sont également investis dans le cadre du programme 'Inclusion et Ruralité', en tant qu'Atelier et chantier d'insertion.